



**Formation Tourisme et Handicap - Offices de Tourisme  
(Formation dans le cadre de la Marque Tourisme et Handicap)**

**Lundi 25 et mardi 26 février 2019  
ATH 15 avenue Carnot 75017 PARIS**

**Bulletin d'inscription à nous retourner *avant le 1<sup>ER</sup> février 2019***  
Par courriel : [ass-tourisme-et-handicaps@orange.fr](mailto:ass-tourisme-et-handicaps@orange.fr)

Organisme.....

Adresse : .....

Tel (**portable obligatoire**) ..... Mel : .....

Nom..... Prénom.....

**Je suis un régime alimentaire particulier :**

- Végétarien  
 Autre, précisez.....

**Merci de nous signaler tout besoin spécifique :**

- Boucle magnétique  
 Documents en caractères agrandis  
 Autre, précisez.....

**Prise en charge du stage :**

**Cout par personne 500 euros HT (600 euros TTC)**  
(Tarif incluant la prise des outils pédagogiques de formation)  
(Tarif n'inclut pas transport, déjeuners et hébergement)

Règlement par chèque à l'inscription à l'ordre d'ATH  
Prise en charge par organisme de formation (Fongecif, Agefos etc...)- Indiquer organisme et contacts et faire parvenir dans les meilleurs délais les documents afférents

Organisme : .....

Adresse : .....

**Important** : aucune attestation de formation ne pourra être validée si le stagiaire n'est pas présent pendant les deux jours et la durée de la formation

Fait à ..... Le .....

Signature .....Cachet .....

**MODALITES D'ANNULATION**

**Annulation du fait de l'organisme de formation :**

L'association Tourisme et Handicaps se réserve le droit d'annuler la formation au plus tard le 1<sup>er</sup> février 2019 si le nombre minimum de participants n'est pas atteint.

**Annulation du fait du bénéficiaire de la prestation :**

- Annulation 3 semaines avant (soit 21 jours avant) : sans frais
- Annulation entre 20 jours et 15 jours : 50% du montant total de la prestation sera facturé
- En dessous de 15 jours : 75% du montant total de la prestation sera facturé